Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SDREA Île-de-France
AVIS DE PUBLICITE

Date de publication : **03 mars 2017** Date du retrait de publication : **03 avril 2017**	

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est : M. TAILLARD Régis.
La demande d'autorisation d'exploiter a été enregistrée complète le 1er mars 2017

Les surfaces concernées sont les suivantes :

Commune	Parcelle	Surface (ha)	Propriétaire
ARNOUVILLES LES MANTES	H589	2,3034	VERNET Didier
	B134	0,8894	
	B135	0,7003	
	L93	1,0041	
	I6	1,5831	
	ZE73	1,7686	
	K916	0,133	
	K327	0,0773	
	K433	0,2439	
	K411	0,501	
	H140	0,8005	
	K938	2,1713	ARNAUD Yves
	K132	0,089	
	K567	0,1801	
	K1014	0,1963	
	K917	0,523	
HARGEVILLE	A77	0,5867	VERNET Didier
	B123	1,4618	

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction départementale des territoires des Yvelines, au plus tard le **3 avril 2017**. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Passée cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T :

Direction départementale des Territoires des Yvelines
Service Économie Agricole
Mme Catherine BROUSSE-PREVOST
35 rue de Noailles
BP 1115
78011 Versailles Cedex
Tél : 01 30 84 33 76 Courriel : ddt-sea-structures@developpement-durable.gouv.fr